

TARIFS WEBRADIO SEMI-INTERACTIVES

2022

Document non contractuel



SPPF

Vous éditez une webradio semi-interactive composée de phonogrammes déclarés au répertoire social de la SPPF, vous devez conclure un contrat général d'intérêt commun avec la SPPF.

❖ **25 % du chiffre d'affaires net réalisé au prorata numéris des phonogrammes gérés par la SPPF**

(Un abattement de 5 % sur l'assiette de rémunération, plafonné à 1500 € est appliqué, en contrepartie de la fourniture des relevés informatisés trimestriels de l'ensemble des phonogrammes communiqués dans les délais et le format fixés au contrat)

Webradio semi-interactive avec ou sans abonnement :

❖ **Assorti d'un minimum annuel de droits garantis dû à la SPPF :**

De 0 à 250 000 visiteurs/abonnés uniques mensuels	1 000 € HT
De 250 001 à 500 000 visiteurs/abonnés uniques mensuels	2 033 € HT
De 500 001 à 1 000 000 visiteurs/abonnés uniques mensuels	4 250 € HT
De 1 000 001 à 2 000 000 visiteurs/abonnés uniques mensuels	8 333 € HT
De 2 000 001 à 45 000 visiteurs/abonnés uniques mensuels	12 500 € HT
Plus de 45 000 visiteurs/abonnés uniques mensuels	17 000 € HT